

DECISION DU MAIRE

SOLLICITATION AIDES FINANCIERES AUPRES DE LA CAF – TRAVAUX ECOLE JULES VERNE

La Ville de Pont-Audemer souhaite engager la restructuration de l'école, élémentaire Jules Verne. Les locaux actuels n'étant plus adaptés, une restructuration de l'établissement s'avère indispensable, afin de permettre l'accueil dans des conditions idéales pour apporter tout le bénéfice attendu pour le bien des enfants. Pour cela, il est notamment prévu des travaux d'isolation, d'éclairage, de réseau informatique de chaufferie et d'accessibilité.

Les espaces servant à l'accueil des activités périscolaires sont également inclus dans cette rénovation.

Le Maire de PONT-AUDEMÉR

VU l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du conseil municipal n°18-2022 en date du 19 février 2022 portant délégation du Conseil municipal au maire ou à son représentant de demander à tout organisme financeur, l'attribution de subventions, pour tout projet, en investissement et/ou en fonctionnement, sans limite de montant.

CONSIDERANT que la volonté de mettre à disposition des équipements de qualité pour l'éducation ;

CONSIDERANT que l'état actuel des locaux de l'école élémentaire Jules Verne n'est plus adapté aux usages scolaires et périscolaires ;

CONSIDERANT que les travaux de réhabilitation et de restructuration envisagés apporteront un équipement éducatif de qualité ;

CONSIDERANT l'augmentation importante du montant des travaux en raison de la conjoncture économique actuelle ;

CONSIDERANT que le plan de financement ci-dessous permettrait à la commune d'engager les travaux :

Plan de financement mis à jour 2022			
Dépenses HT		Recettes	
Etudes préalables	21 065,00 €	Etat DSIL (arrêté)	1 083 734 € 40%
Maîtrise d'œuvre	268 191,00 €	Département	812 801 € 30%
Annonces Marché Public	2 430,00 €	CAF	92 000 € 3,40%
Travaux	2 405 300,00 €	Commune de Pont-Audemer	720 801 € 26,6%
CT / SPS	12 350,00 €		
Total	2 709 336,00 €	Total	2 709 336,00 €

DECIDE de solliciter les aides financières auprès de la Caisse d'allocation familiale de l'Eure d'un montant de 92000 euros pour les travaux liés à l'accueil périscolaire du de l'école élémentaire Jules Verne.

Fait à Pont-Audemer, le 8 avril 2022

Le Maire de Pont-Audemer

Alexis DARMOIS

